

République Française
Département : Lot
Arrondissement : Gourdon
Commune : Creysse

Procès-verbal du Conseil Municipal du 09 novembre 2023

Le jeudi 09 novembre 2023 à 18h15 en salle du conseil de la mairie, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 02 novembre 2023, se sont réunis sous la présidence du Maire, Guy FLOIRAC.

Secrétaire de la séance : Laurent WIRTH

Présents : Guy FLOIRAC, Denis GAILLET, Françoise LAVAUD, Jean-Pierre BAULT, Francis FOLLET, Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL, Laurent WIRTH, Catherine TOUTIN

Représentés : Martine BOURNET représentée par Françoise LAVAUD

Absents et excusés : Pierre CIRCAL

Ordre du jour

1. Décision modificative : vente lot lotissement
2. Délibération : RPQS 2022 assainissement collectif
3. Délibération : lotissement, validation vente parcelle AD 438
4. Agedi : devis Cimetière + Cadastre
5. Moulin du bourg : choix de la salle "Jean-Pierre Saurie"
6. Règlement utilisation salle et jardin moulin
7. Inauguration conjointe "Le Passe-Temps"
8. Divers

Délibérations du conseil

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022 (N° MI_2023_78)

Quelques éléments de synthèse du RPQS assainissement collectif 2022 :

- ✓ le nombre d'abonnés est passé de 122 en 2021 à 125 en 2022
- ✓ le volume d'eau facturé est passé de 8279 m³ en 2021 à 9836 m³ en 2022, soit une augmentation de 10%
- ✓ le prix de l'abonnement est passé de 95€ en 2021 à 110 Euros en 2023 soit une augmentation de 10%
- ✓ le prix du m³ reste inchangé (1,05€)
- ✓ les recettes sont passées de plus de 22 000€ en 2021 à plus de 24 000€ en 2022
- ✓ l'encours de la dette est passé de plus de 25 000€ en 2021 à plus de 29 000€ en 2022
- ✓ le remplacement de la pompe est approuvé dans le RPQS 2023

Monsieur Denis Gaillet a posé une question sur les analyses fines de la qualité de l'eau. Monsieur le Maire a répondu que c'est l'ARS qui est responsable de ces analyses et que les résultats sont régulièrement affichés.

Délibération : adoptée à l'unanimité, 9 voix pour

Délibération de la décision modificative n°20231 - LOTISSEMENT DE CREYSSE 2023 (N° MI_2023_79)

Délibération : adoptée à l'unanimité, 9 voix pour

Autres sujets

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la précédente séance.

Il a donné son accord à l'unanimité pour la vente du dernier lot du lotissement au prix de 16€ / m².
Il a validé la vente de la parcelle AD 438.

Le devis proposé par AGEDI pour le logiciel cimetière a été approuvé.
Le logiciel pour le cadastre n'a pas été considéré comme prioritaire.

La dénomination de la salle du haut du moulin au nom de Jean-Pierre Saurie a été approuvée à l'unanimité.

Pour le règlement intérieur de la salle du moulin un groupe de travail (Laurent Wirth, Francis Follet, Martine Bournet, Catherine Toutin) va préparer un texte d'ici le prochain conseil.

La date de l'inauguration conjointe de l'association « Le Passe-Temps » avec la municipalité a été fixée au 27 janvier 2024.

Divers

- ✓ Monsieur le Maire a rappelé la cérémonie du 11 novembre à 11h, suivie d'un pot de l'amitié au café associatif « Le Passe-Temps »
- ✓ La date du prochain conseil a été fixée au 18 décembre 2023
- ✓ Madame Françoise Lavaud a présenté les colis des aînés pour Noël, d'un coût de 23€ pour les personnes seules et de 33€ pour les couples
- ✓ La date de la réunion avec les associations communales est fixée au 30 novembre 2023
- ✓ Les sanitaires de la salle polyvalente seront aménagés en salle de stockage
- ✓ Il faut prévoir une plaque supplémentaire pour la place Nancy Cunard
- ✓ Le bulletin municipal sera bouclé au mois de décembre
- ✓ L'AMF appelle à un rassemblement contre l'antisémitisme devant la préfecture de Cahors dimanche prochain à 15h
- ✓ La subvention de la Région pour l'achat de la voiture électrique a été soldée
- ✓ Madame Gabrielle Andries Roussel a présenté le compte-rendu du Conseil d'école qui s'est tenu le 7 novembre : recrutement d'un service civique financé par l'éducation nationale pour 30h par semaine ; 2 enfants sont partis et 102 enfants sont prévus pour la rentrée 2024 ; projet de classe découverte de la petite section au CE1 (ferme pédagogique près de Villefranche de Rouergue) au mois de juin avec un coût estimatif de 220€ pour la commune de Creysse ; problématique de la 5^e classe et du sanitaire supplémentaire

La séance a été levée à 21h.

Guy FLOIRAC
Président de séance



Laurent WIRTH
Secrétaire de séance



